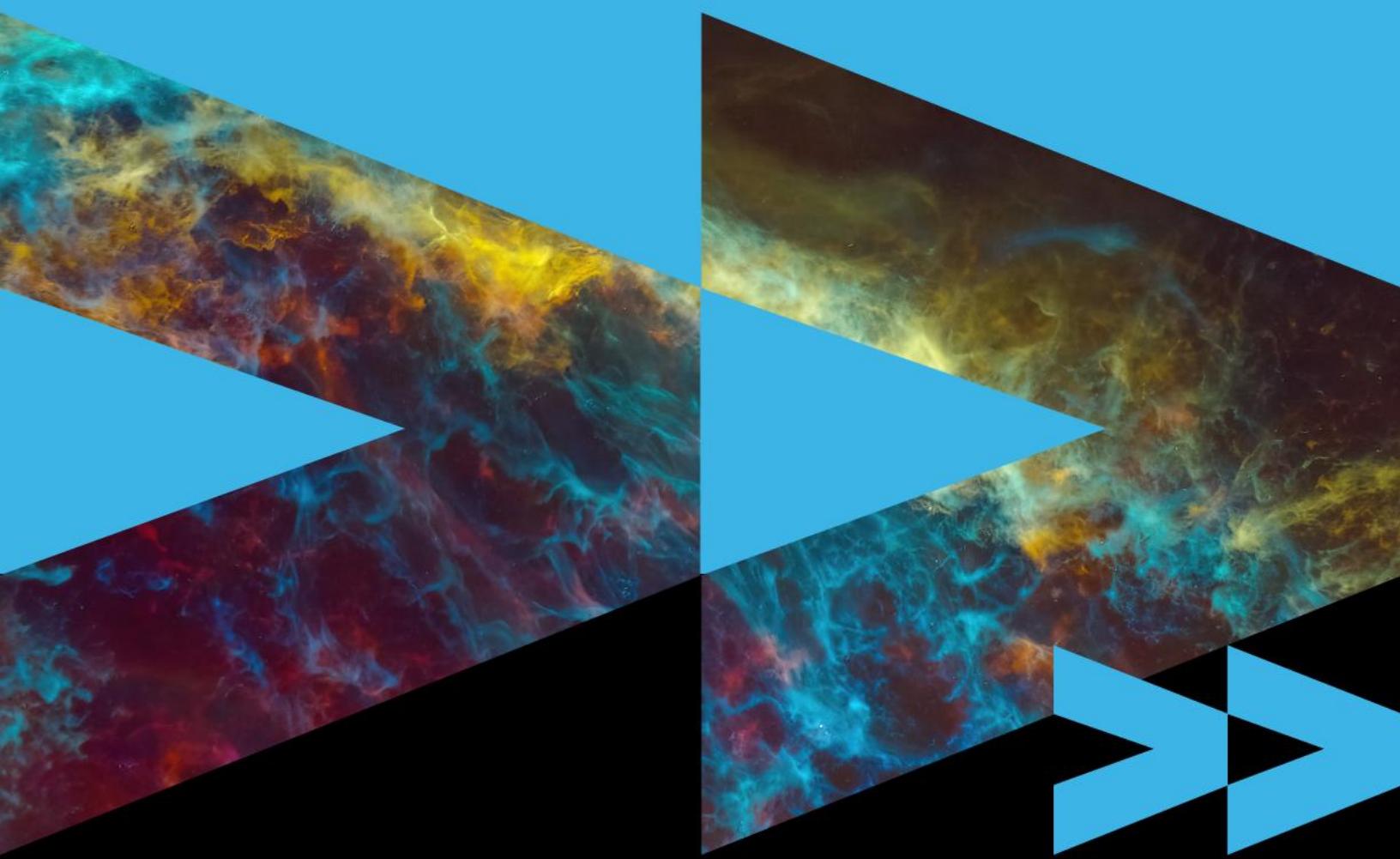




MA THÈSE EN 180 SECONDES

Guide des candidat·es



Une présentation



Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de

Partenaire institutionnel



Grand partenaire
diffusion et contenu



Partenaire
gouvernemental



Table des matières

Présentation générale du concours.....	3
❖ Qu'est-ce que c'est ?	3
❖ Historique	3
❖ Pourquoi votre université devrait-elle participer ?	3
❖ Dates à retenir.....	3
Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation.....	4
❖ Critères d'admissibilité	4
❖ Règlements	4
➤ Contraintes techniques	4
➤ Présentation orale.....	5
➤ Support visuel.....	6
➤ Projection.....	6
❖ Critères d'évaluation	7
❖ Prix de la finale nationale	7
❖ Partenaires.....	8

Présentation générale du concours

❖ Qu'est-ce que c'est ?

- Le concours Ma thèse en 180 secondes (MT180) permet à des doctorant·es de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire diversifié. Chaque participant·e doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et convaincant de son projet de recherche.
- Un appel est lancé à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Canada, afin que chacun organise un concours interne. Le ou la lauréat·e ainsi sélectionné·e représentera son établissement à la finale nationale qui se tiendra le mercredi 13 mai 2026, dans le cadre du 93^e Congrès de l'Acfas, à Trois-Rivières.
- À l'issue de cette finale, le ou la lauréat·e récompensé·e par le premier prix du jury participera à la finale internationale, organisée à l'automne 2026 (davantage de détails sont à venir).

❖ Historique

Le concours Ma thèse en 180 secondes, créé par l'Acfas en 2012, est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MD}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. Le concours québécois est le premier du genre en langue française.

❖ Pourquoi votre université devrait-elle participer ?

- Le concours Ma thèse en 180 secondes offre une occasion unique aux jeunes chercheur·euses de parfaire leurs aptitudes en communication, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Les présentations des finalistes des universités sont filmées et diffusées sur Internet, offrant ainsi une belle visibilité à votre établissement. De plus, le concours permet à votre université de faire la promotion des études supérieures auprès de vos étudiant·es de premier cycle au Canada et à l'international. Voici les vidéos des finalistes 2025 diffusées sur la chaîne Youtube de l'Acfas : [Lien](#)
- Avec la finale internationale, votre établissement pourrait également rayonner au-delà de nos frontières ! Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page du concours international : <https://www.acfas.ca/prix-concours/ma-theze-en-180-seconde/internationale>

❖ Dates à retenir pour les participant·es

- **23 janvier et 6 février 2026** : Formation proposée par l'Acfas pour les doctorant·es désirant participer à la compétition : <https://www.acfas.ca/formations/mt180>
- **1^{er} avril 2026** : Date limite pour organiser un concours interne au sein des universités et confirmation auprès de l'Acfas du nom du ou de la lauréat·e et envoi des documents associés (justificatifs, image de

présentation, etc.)

- **13 mai 2026** : Finale nationale de Ma thèse en 180 secondes, qui se déroulera dans le cadre du 93^e Congrès de l'Acfas, à Trois-Rivières (Salle Anaïs Allard-Rousseau à Trois-Rivières) - les finalistes doivent être sur place du 12 au 14 mai 2026.
- **Automne 2026** : Finale internationale de MT180

Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

❖ Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les candidat·es doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrit·es ou avoir été inscrit·es dans un établissement d'enseignement supérieur canadien, dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d'une thèse (Ph.D.) pendant l'année universitaire en cours (de septembre 2025 à août 2026) ou avoir obtenu leur doctorat pendant cette même année universitaire;
- Représenter à la finale nationale l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils ont été sélectionnés à l'issue du concours interne ;
- Être capable de s'exprimer en français;
- Être disponibles pour se rendre à Trois-Rivières, du 12 au 14 mai 2026, afin de se présenter à la finale nationale et à la réunion préparatoire, qui auront lieu à l'occasion du 93^e Congrès de l'Acfas, à Trois-Rivières;
- Présenter un état d'avancement suffisant de leur projet de recherche doctoral;
- Ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d'une compétition nationale précédente de Ma thèse en 180 secondes;
- La personne lauréate récompensée par le premier prix du jury à la finale nationale devra être disponible et présent·e à la finale internationale et aux activités qui y sont reliées pour représenter le Canada, à l'automne 2026 (détails à venir).

N.B. : étudiant·es étranger·ères

Les étudiant·es étranger·ères inscrit·es dans un programme de doctorat d'un établissement d'enseignement supérieur canadien sont admissibles.

❖ Règlements

Lisez bien attentivement les règlements ci-dessous. Par souci d'équité, elles s'appliqueront à tou·tes les participant·es, sans exception. Il incombe à l'organisateur·trice de l'événement de les mettre en œuvre.

➤ Minutage

- Les participant·es ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du ou de la candidat·e et visible, si ce·tte dernier·ère le désire.
- Gardien·ne du temps (pour finale en présence) :

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber;
- Quand le ou la participant·e est prêt·e à commencer sa présentation, il ou elle l'indique à la personne gardienne du temps par un signe très clair, convenu d'avance;
- Le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un signal fort : le ou la participant·e peut alors commencer sa présentation;
- S'il ou elle le souhaite, le ou la candidat·e peut être averti·e quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif (drapeau, carton de couleur);
- Un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée).
- Si le ou la candidat·e n'a pas terminé sa présentation, à la fin des 180 secondes, il ou elle a le choix :
 - Soit de continuer sa prestation et par là même, de se disqualifier pour la compétition;
 - Soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition.

➤ **Gestion des interruptions**

- En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le ou la participant·e a un trou de mémoire, s'il ou elle s'aperçoit qu'il ou elle a fait une erreur ou s'il ou elle estime qu'il ou elle n'était pas prêt·e), sauf en cas d'incident technique majeur;
- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), c'est l'animateur·trice (sous l'autorité du ou de la coordonnateur·trice du concours) qui doit interrompre la compétition et le ou la participant·e est autorisé·e à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé;
- Le ou la participant·e n'est en aucun cas autorisé·e à interrompre lui-même ou elle-même sa présentation.
- En cas de personne à distance : il est recommandé de faire la prestation en direct, mais de filmer les prestations des candidat·es en avance également, afin d'avoir des vidéos à utiliser en cas d'urgence technique. Voici les modalités recommandées :
 - Si la personne finaliste éprouve un enjeu technique (son coupé, image figée, décalage, etc.) de moins de 15 secondes, la présentation suivra son cours.
 - Si l'enjeu technique dépasse 15 secondes, la personne coordonnatrice du concours décidera si la personne devra recommencer sa présentation ou si la vidéo pré-enregistrée de sa présentation sera diffusée. En aucun cas, la personne finaliste ne pourra choisir elle-même : la décision reviendra à la régie interne du concours.

➤ **Présentation orale**

- La présentation orale doit obligatoirement se faire en français;
- Aucun accessoire ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.;
- Le ou la candidat·e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il ou elle le souhaite, le temps ne sera pas arrêté;

- Le ou la candidat·e utilisera le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale (en présence) : micro (cravate, casque, bâton, sur pied), lutrin ou pupitre s'il ou elle le désire.
- L'organisateur·trice de la compétition MT180 préviendra les candidat·es du matériel mis à leur disposition au minimum deux semaines avant la compétition. Les candidat·es devront, le cas échéant, faire part de leurs préférences à l'institution organisatrice dans les délais que celle-ci aura indiqués.
- En raison de la nature créative du concours et de l'authenticité de la démarche de la personne candidate, le recours à des outils d'intelligence artificielle générative pour la création (partielle ou complète) n'est pas permis.

➤ **Support visuel**

- Les candidat·es peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais très fortement conseillé;
- Les candidat·es n'ont droit qu'à une seule diapositive, non-animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène, ou projetée à côté de la vidéo du candidat·e en cas de présence virtuelle;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;
- Les candidat·es devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteur·trices des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- En raison de la nature créative du concours et de l'authenticité de la démarche de la personne candidate, le recours à des outils d'intelligence artificielle générative pour la création (partielle ou complète) n'est pas permis.
- Les nom et prénom du ou de la candidat·e, le logo de son université et le titre non vulgarisé de sa thèse ne devront pas apparaître sur le visuel;
- Le titre complet et non vulgarisé de la thèse sera affiché sur une diapositive de présentation, préparée par l'organisateur·trice du concours, avec le prénom et le nom du ou de la candidat·e. Ce titre non vulgarisé sera également annoncé oralement par l'animateur·trice de la compétition avant chaque prestation;
- La diapositive doit être en format PowerPoint (.ppt ou .pptx) ou PDF et devra respecter la taille, l'orientation et la définition demandée par l'organisateur·trice de la compétition;
- Un titre de présentation peut éventuellement être inscrit sur le visuel. Il doit différer du titre non vulgarisé de la thèse menée par le ou la doctorant·e;
- L'organisateur·trice de la compétition préviendra les candidat·es du format, de la taille et de la définition nécessaires pour leur visuel. Les candidat·es devront faire parvenir leur visuel à l'organisateur·trice dans les délais que celui-ci ou celle-ci aura indiqués;
- La diapositive du ou de la candidat·e participant à la finale nationale devra être envoyée au plus tard le 1^{er} avril 2026 à l'équipe de l'Acfas par la personne responsable de la compétition dans l'université;

➤ **Projection**

- Tous les visuels seront intégrés dans un seul document PowerPoint qui sera projeté pendant la finale. Il incombe à l'organisateur·trice de l'évènement de préparer ce fichier;

- Il est recommandé qu'un écran soit installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte du chronomètre.

❖ **Critères d'évaluation**

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorant·es en se basant sur trois grands critères :

1. Talent d'orateur·trice et implication (noté sur 6)

Le ou la participant·e a-t-il ou a-t-elle :

- démontré des qualités d'orateur·trice : voix claire et assurée, rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.
- transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- suscité la curiosité du public pour son sujet?
- fait part d'intérêts personnels ou de liens éventuels avec la société?

2. Vulgarisation (noté sur 6)

Le ou la participant·e a-t-il ou a-t-elle :

- expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?
- utilisé les figures de style, des exemples pertinents, pour illustrer son propos?

3. Structuration de l'exposé (noté sur 6)

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- Le ou la participant·e a-t-il ou a-t-elle expliqué clairement les recherches qu'il ou elle mène?
- Les différentes parties de l'exposé (introduction, développement, conclusion) étaient-elles équilibrées?

4. Coup de cœur (noté sur 2)

Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discréption de chaque membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation.

❖ **Prix de la finale nationale**

Prix des lauréat·es de la finale nationale 2026 :

- Premier prix, remis par Hydro-Québec : **2 000 \$**
- Deuxième prix : **1 500 \$**
- Troisième prix : **1 250 \$**
- Prix du public : **1 000 \$**

Coordonnées

Pour obtenir des renseignements sur le concours Ma thèse en 180 secondes, veuillez communiquer avec :

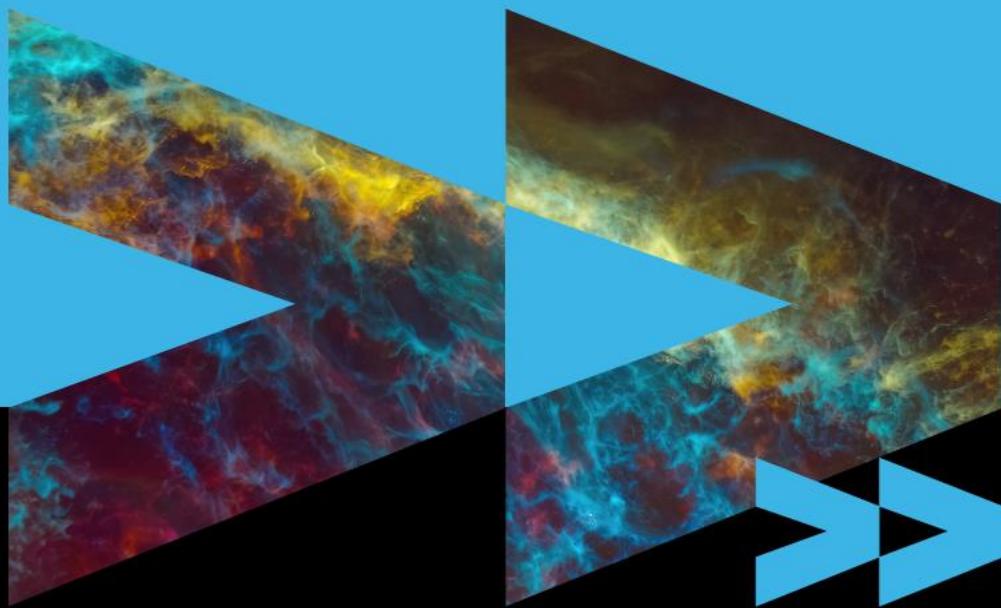
Sabrina Giroux

Directrice des événements

Acfas

Tél. : 514 849-0045, poste 229

sabrina.giroux@acfас.ca



Partenaires de l'activité

Une présentation



Canadian Association
for Graduate Studies

Association canadienne
pour les études supérieures



Québec

